

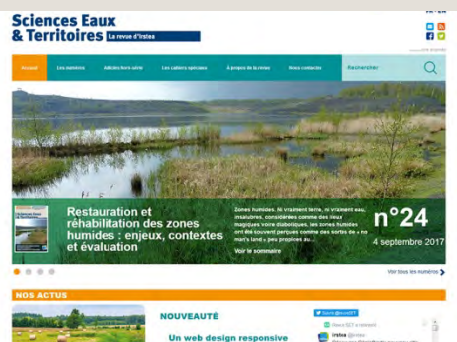
Sciences Eaux & Territoires

Article hors-série numéro 80

Accompagner le territoire transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc dans sa démarche d'adaptation aux changements climatiques

Camille PARROD, Pierre STROSSER,
Emmanuelle GEORGE et Blanche MATHEY

www.set-revue.fr



Sciences Eaux & Territoires

Article hors-série numéro 80 – 2021

Directeur de la publication : Philippe Mauguin

Comité éditorial : Stéphanie Gaucherand, Véronique Gouy, Alain Hénaut, Ghislain Huyghe, Emmanuelle Jannès-Ober, Nicolas de Menthière, Delphine Mézière, Sébastien Michel, Thierry Mougey, Gaëlle Tallec et Michel Vallance

Coordination éditoriale : Sabine Arbeille

Secrétariat de rédaction, mise en page et suivi d'édition : Valérie Pagneux

Infographie : Françoise Peyriguer

Conception de la maquette : CBat

Contact édition et administration : INRAE-DipSO

1 rue Pierre-Gilles de Gennes – CS 10030

92761 Antony Cedex

Tél. : 01 40 96 61 21 – Fax : 01 40 96 61 64

E-mail : set-revue@inrae.fr

Numéro paritaire : 0511 B 07860 – Dépôt légal : à parution – N°ISSN : 2109-3016

Photo de couverture : © Elena Dijour - Adobe Stock

Accompagner le territoire transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc dans sa démarche d'adaptation aux changements climatiques

Dans les Alpes, les impacts du réchauffement climatique sont déjà bien visibles et dépassent les frontières, nécessitant une adaptation des territoires. Dans la région transfrontalière du Mont-Blanc, le projet « AdaPT Mont-Blanc » a réuni les collectivités et les acteurs du territoire pendant trois ans sur l'adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques. Cet article présente l'expérience du bureau d'étude ACTeon dans l'accompagnement et la mise en œuvre de la démarche participative du projet, en mettant l'accent sur les enseignements et la plus value de la démarche pour définir une stratégie locale d'adaptation aux changements attendus.



Le territoire de l'Espace Mont-Blanc¹ (EMB) a (ré)investi les réflexions sur l'équilibre homme-milieu montagnard dans un contexte de changements climatiques à travers deux initiatives récentes. D'une part, les collectivités

de ce territoire ont lancé et portent le projet de candidature du Mont-Blanc au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). D'autre part, et c'est l'objet de cette contribution, ces mêmes collectivités ont travaillé pendant trois ans sur l'adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques, dans le cadre du projet Interreg VA ALCOTRA « AdaPT Mont-Blanc »².

En effet, les indices des changements climatiques nous alertent sur la vigilance à porter à certaines évolutions : réduction du bilan hydrique estival, augmentation du nombre de journées chaudes (température maximale supérieure à 25 °C), modifications des écosystèmes et augmentation des risques naturels (Cremonese *et al.*, 2019). Ainsi, la dernière décennie aura été marquée par des événements caractéristiques des changements climatiques en haute montagne. Par exemple, la dégradation du permafrost, résultat des variations subites de températures et des fortes pluies fragilisant l'ensemble des façades rocheuses, a été à l'origine d'effondrements et d'éboulements parfois impressionnants (photo 1), contraignant les autorités publiques à prendre des mesures de sécurité dans l'urgence³.

1. L'Espace Mont-Blanc est une initiative de coopération transfrontalière créée en 1991, qui rassemble des territoires appartenant à la Savoie et à la Haute-Savoie, à la Région autonome Vallée d'Aoste et au Canton du Valais au sein de la Conférence transfrontalière Mont-Blanc.

2. « AdaPT Mont-Blanc : adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc » (2017-2020) est un projet stratégique de l'Espace Mont-Blanc issu des priorités identifiées par la Stratégie d'avenir du Massif du Mont-Blanc et financé par le Programme européen de coopération territoriale Alcotra Italie-France 2014-2020. L'objectif général du projet est de développer des outils de planification et de gestion du territoire pour l'adaptation aux changements climatiques pouvant être intégrés et adoptés par les institutions publiques de l'Espace Mont-Blanc à différents niveaux (local, régional), à travers une démarche participative et une approche intersectorielle. Plus d'informations : <http://www.espace-mont-blanc.com/adapt-mont-blanc>

3. Ainsi la préfecture de Haute-Savoie a publié en août 2018 un communiqué d'alerte sur les dangers d'éboulements pour l'ascension du Mont-Blanc par la voie normale. Par ailleurs, le maire de Courmayeur a ordonné en août 2020 la fermeture d'une route passant par le glacier de Planpincieux ainsi que l'évacuation d'une trentaine de maisons menacées par le détachement d'un pan du glacier (500 000 mètres cubes).

Or ces évolutions vont sans aucun doute amener les populations locales ou plus lointaines à repenser leurs modes de vie, de « consommation » de la montagne et de production en montagne. C'est le cas notamment dans des territoires qui se sont bâtis autour de l'économie touristique liée aux sports alpins, tels que le massif du Mont-Blanc.

Au-delà de la continuité de la présence et des activités humaines, c'est bien l'enjeu de la prise en compte réelle de la transformation d'un écosystème entier (le massif du Mont-Blanc) qui est posé. Le projet AdaPT Mont-Blanc a proposé d'anticiper ces évolutions en les intégrant dans les outils et les pratiques de planification et d'aménagement du territoire dans l'EMB. La nécessité de réfléchir collectivement au changement (aménager et planifier autrement pour vivre avec les conséquences des changements climatiques) puis d'agir, appelle une démarche participative (encadré ❶) qu'il convient d'organiser et d'animer.

Dans cette contribution, nous mobiliserons l'expérience d'accompagnement à la mise en œuvre de la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc réalisé par le bureau d'études ACTeion auprès de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (partenaire du projet), en étroite collaboration avec les autres partenaires du projet.

❶ Effondrement d'un nouveau pan des Drus en 2011, soit l'équivalent de 260 000 mètres cubes.



© Lukasz Janyst - Adobe Stock

❶ DE L'USAGE DES PROCESSUS DITS « PARTICIPATIFS » À L'APPUI DE L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

Le recours des politiques publiques à une participation citoyenne, associant les citoyens aux processus de prise de décisions (en particulier dans le domaine de l'environnement) remonte aux années 1950 (AFB, 2018). Toutefois, la tenue du Sommet de la Terre à Rio en 1992 marque un jalon avec l'adoption de la déclaration de Rio qui considère la démocratie participative comme consubstantielle au droit de l'environnement. Cela a ouvert la voie notamment à la multiplication des démarches locales d'Agendas 21 en France, portées généralement par des collectivités. La création de la Commission nationale du débat public (CNDP) en 1995 par la loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement institue « la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées, (...) dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. » Dernièrement, la Convention citoyenne pour le climat marque une nouvelle étape dans les formes de participation des citoyens à la démocratie et aux décisions en matière de politiques de l'environnement.

Au-delà de ce cadre et de ses évolutions et à l'heure où ces pratiques deviennent répandues, l'association de citoyens ou d'autres types d'acteurs (socio-économiques, associations, chercheurs...) aux décisions soulève de nombreuses questions, dont : 1) pourquoi la participation du public doit-elle être poursuivie ? et 2) si elle doit l'être, comment doit-elle être mise en œuvre ? (Yorck von Korff, 2006). En filigrane, les questions suivantes en découlent : quelles informations partager, auprès de quelles parties prenantes, à quels moments ? Il peut s'agir ici, par exemple, de communiquer une simple information, d'éclairer un débat, de susciter une prise de décision informée, etc. À quelles étapes mobiliser quels publics, et pour quels objectifs ? Par exemple, il peut s'agir de mobiliser des personnes familières avec un contexte local à titre exploratoire, pour défricher des sujets, faire remonter des observations, ou encore des décideurs (au sens large : publics ou privés) à titre stratégique pour définir des ambitions, ou à titre opérationnel pour définir des actions qu'ils s'engagent à mettre en œuvre.

Pour répondre à ces questions, des guides livrant un cadre réflexif et des conseils existent et sont source d'inspiration*. Ainsi, les objectifs associés à la poursuite d'une démarche participative peuvent être variés : instrumental (augmenter l'efficacité d'un projet ou d'une décision), social (provoquer un changement social), démocratique (provoquer un changement politique), etc. (Lisode, 2017).

* Voir le « Guide de concertation territoriale et de facilitation » élaboré par le cabinet Lisode (2017) :

🔗 https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2017/03/Lisode_Guide_concertation.pdf,

ou encore la fiche sur les démarches participatives réalisée dans le cadre du projet ISadOrA (Intégration de la santé dans les opérations d'aménagement), porté conjointement par l'École des hautes-études en santé publique (EHESP), l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) :

🔗 https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/F_3_Demarches-participatives-web.pdf

► Stratégie d'adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques : méthodologie participative

Pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les outils et les pratiques de planification et d'aménagement du territoire dans l'EMB, le projet AdaPT Mont-Blanc s'est articulé en quatre groupes d'activités, dont un qui s'est intitulé « communication et démarche participative ». Les autres activités ont concerné la synthèse et production de connaissances des impacts des changements climatiques, ainsi que le développement d'outils d'aide à la planification et de formation professionnelle.

Dans ce cadre, la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, responsable du pilotage de l'activité « démarche participative » du projet, a souhaité se faire accompagner par un prestataire externe pour sa mise en œuvre.

Les termes du cahier des charges évoquent en outre la mise en place d'un « processus transfrontalier de consultation et de concertation » avec « différents acteurs et pre-

neurs de décisions à l'échelle locale et transfrontalière ». L'objectif principal de la démarche était de faire émerger les attentes, les besoins et les propositions pour co-construire la stratégie transfrontalière d'adaptation aux changements climatiques. De manière plus annexe, la démarche visait également à créer du lien entre les travaux scientifiques sur les changements climatiques et les gestionnaires du territoire (à travers, par exemple, la présentation et la discussion de ces travaux en ateliers). Un autre objectif consistait à garantir l'efficacité et la pérennité des actions engagées en impliquant les acteurs concernés dans leur rédaction, et plus largement à mobiliser et sensibiliser sur les effets des changements climatiques.

Chaque atelier de la démarche était préparé en amont au sein du groupe technique et scientifique du projet⁴ : discussion et validation autour de l'animation (partage de rôles notamment), l'organisation et la logistique (dates et lieux, invitations, etc.), les objectifs et résultats visés.

Le tableau 1 résume les principales étapes de la démarche, leurs objectifs, les personnes mobilisées ainsi que les résultats.

4. La démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc a bénéficié de l'appui de l'ensemble des partenaires du projet, à savoir la Région autonome Vallée d'Aoste (chef de file), la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, la Commune de Courmayeur, le Centre national de la recherche scientifique – Laboratoire Edytem et le Canton du Valais, ainsi que des structures suivantes : la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, l'Agence régionale Protection Environnement Vallée d'Aoste, le Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude Mont-Blanc, et la Fondation Montagne Sûre.

1 Résumé de la méthode appliquée dans le cadre de la démarche participative du projet AdaPT Mont-Blanc.

Étape	Méthode	Objectifs	Public mobilisé	Résultat
Trois ateliers au format « world café », en mai et juin 2018 à Martigny, Chamonix et Gressan (photos ② et ③)	Les participants sont divisés et répartis sur 4 tables thématiques (ressources naturelles, tourisme, risques naturels, « joker »), et sont invités à répondre à 3 questions : 1) Quels sont les principaux risques liés aux changements climatiques ? 2) Quelles opportunités les changements climatiques pourraient-ils amener ? 3) Quels sont les liens avec d'autres secteurs ? À intervalles réguliers, les groupes tournent et complètent les réponses du groupe précédent sur tous les thèmes.	Caractériser et prioriser les risques et opportunités rencontrés ou perçus en lien avec les changements climatiques. Recueillir des attentes par rapport au projet et à la suite de la démarche participative. Présenter des premiers scénarios climatiques.	Élus et décideurs locaux (entre 10 et 20 participants par atelier)	Une synthèse des trois ateliers reprenant les principaux risques et les opportunités par thème *
Rencontre transfrontalière, le 28 novembre 2018 à Chamonix (photo ④)	Une partie en plénière (comprenant des témoignages d'acteurs), et une partie en sous-groupes thématiques (les mêmes thèmes que ceux des ateliers précédents), avec les questions suivantes : 1) Quels dispositifs/actions/solutions existantes ou à construire ? 2) Quelles orientations privilégier ? 3) Quelles conditions de réussite à mettre en œuvre ? 4) Quel rôle des communes ? Les participants sont pré-assignés aux tables pour les mélanger le plus possible (pays, types d'acteurs...).	Identifier les axes d'une stratégie transfrontalière d'adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques	Élus, socio-professionnels, techniciens et associatifs (une centaine de participants)	La stratégie définie autour de 5 orientations stratégiques **
Six ateliers thématiques transfrontaliers (3 thèmes, 2 ateliers par thème), entre avril et juin 2019 à Martigny, Chamonix et Gressan	Sur les trois thèmes (ressources naturelles, tourisme, risques naturels) : 1) une première série d'ateliers pour définir des actions pouvant s'insérer dans la stratégie (à partir d'une grille à compléter pour chaque action : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? Qui ? Où ? Quels documents de planification ? Atouts et difficultés, points à éclaircir) ; 2) une deuxième série d'ateliers pour affiner les actions (préciser certains termes) ou en ajouter de nouvelles, et les évaluer à partir de critères (économiques, gouvernance, environnement, efficacité par rapport aux changements climatiques, etc.) pour les hiérarchiser.	Traduire de manière opérationnelle les objectifs stratégiques sur les territoires concernés	Experts, acteurs sectoriels (entre 10 et 20 participants par atelier)	Des tableaux des actions issues des ateliers, pour chaque thème, repris en partie dans la boîte à outils du projet ***

* La synthèse est disponible en ligne : http://www.espace-mont-blanc.com/asset/20180903_synthese_world-cafes_adaptmb_vf.pdf

** Le rapport de synthèse de la rencontre est disponible en ligne : http://www.espace-mont-blanc.com/asset/adapt_rencontre-transfrontaliere_synthese_vf.pdf

*** La boîte à outils est accessible sur ce site : <https://boiteoutils.espace-mont-blanc.com/>

Principaux enseignements de la démarche participative

Le partage de constats scientifiques et d'expériences

Le massif du Mont-Blanc est souvent associé à l'image d'un laboratoire des changements climatiques, en raison de la rapidité des changements en altitude (il suffit pour cela de constater l'évolution des glaciers depuis les vingt dernières années), de l'attention reçue en tant que point culminant de la chaîne des Alpes (et qui en fait une destination très prisée à l'échelle internationale), mais aussi de la présence locale de nombreux réseaux et projets de recherche permettant de documenter et modéliser ces évolutions.

La démarche participative a ainsi bénéficié de ce capital en connaissances d'un territoire très étudié, avec un travail de restitution et de communication pédagogique auprès des participants avec l'appui d'acteurs scientifiques.

Par ailleurs, au-delà de la mise à disposition des connaissances scientifiques disponibles, la formalisation de constats a également reposé sur le partage d'expériences et d'observations de terrain par les acteurs locaux. Chacun a pu témoigner de ce qu'il vit et doit adapter dans ses pratiques, du fait des changements climatiques : la mise en sécurité des itinéraires d'accès aux refuges et à la haute montagne par une collectivité (côté français), l'adaptation d'activités touristiques sur un glacier en retrait par un directeur de remontées mécaniques (côté suisse), la gestion différenciée de la montée et descente des alpages par un éleveur (côté italien)... en sont des exemples.

Si, par rapport à d'autres territoires et pour les raisons évoquées ci-dessus, les acteurs locaux (politiques, socio-économiques, professionnels, gestionnaires...) semblaient déjà, en partie, être sensibilisés à certains impacts des changements climatiques sur leur territoire⁵, la démarche participative a eu deux apports complémentaires. D'une part, elle a fourni un panorama assez complet des impacts allant des causes anthropiques de l'évolution climatique, jusqu'aux effets des changements climatiques sur les activités humaines et les évolutions des milieux naturels, en les ancrant dans la réalité du territoire de l'Espace Mont-Blanc⁶. D'autre part, elle a permis de fournir un cadre de réflexions opérationnelles, tournées vers l'action collective (et parfois individuelle) pour anticiper ces effets et éviter ou réduire des répercussions négatives (voir ci-après).

Si les espaces de dialogue entre scientifiques et gestionnaires ou décideurs existent (ex. : l'EMB dispose d'une ingénierie avec l'Observatoire du Mont-Blanc), la démarche a également permis d'élargir le public visé. En effet, elle a sollicité des acteurs qui ne sont pas habituellement associés aux instances de l'EMB (ex. certains socioprofessionnels, associations, usagers, gestionnaires voire équipes communales...) et contribué à décroiser les acteurs, secteurs et vallées.

La définition d'un cap commun en contexte transfrontalier

Le contexte transfrontalier de la démarche appelait à une vigilance particulière, non seulement quant au choix des lieux et des dates des ateliers, mais également des contenus et supports de travail mis à disposition pour

② Des participants débattent d'une action, lors du world café à Martigny, le 17 mai 2018.



③ Une table du world café à Gressan, le 20 juin 2018.



④ Rencontre transfrontalière à Chamonix, le 28 novembre 2018.



5. Avec, bien évidemment, des nuances en fonction de différents facteurs de type métier, secteur économique, lieu de vie et/ou de travail, valeurs, etc. De plus, ce type de démarche présente nécessairement un biais, car il repose sur la base du volontariat et demande du temps d'implication (ateliers se déroulant sur trois heures à chaque fois) : les participants sont *a priori* déjà « convaincus » de l'importance d'agir, ou, du moins, sont affectés d'une manière ou d'une autre par les changements climatiques.

6. L'Observatoire du Mont-Blanc est un outil transfrontalier d'information et d'évaluation, au service des collectivités locales des politiques de durabilité de l'Espace Mont-Blanc :

<http://observatoire.espace-mont-blanc.com/>

▶ orienter les réflexions, et les résultats attendus. En effet, si les changements climatiques y sont vécus de manière plus ou moins comparables, les orientations de l'adaptation ne sont pas forcément partagées et applicables dans les trois pays de la même façon, chacun ayant un cadre réglementaire et politique propre. Il était dès lors important de faire ressortir les points communs actuels et surtout les convergences à envisager dans le futur, de manière à assurer une cohérence et favoriser les synergies entre les actions d'adaptation qui ont des effets transfrontaliers (par exemple, en matière de déplacements, de biodiversité avec notamment le renforcement de certains corridors écologiques, de tourisme...).

La dimension transfrontalière a capitalisé sur des expériences diverses de par les cadres réglementaires variés, la culture de l'action (publique et privée) qui diffère d'un pays à l'autre, et les dynamiques socio-économiques locales propres. Elle a aussi permis de mettre en évidence les points communs et enjeux similaires auxquels sont confrontés les acteurs des trois versants, ce qui soutient l'intérêt voire la nécessité d'une certaine mutualisation des moyens entre ces territoires, au-delà des frontières. Ainsi, les thématiques retenues pour la démarche participative, considérées comme prioritaires au niveau transfrontalier, ont porté sur la prévention/gestion des risques (ou dangers) naturels, la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, l'agriculture et le tourisme.

Loin de la recherche de solutions uniques applicables et répliquables partout, la démarche s'est fixé des objectifs stratégiques communs, pour une déclinaison opérationnelle différenciée selon les contextes locaux (et sur la base des contributions des participants à la démarche).

Par exemple, du point de vue de la profession des guides de haute montagne, si le constat (d'une évolution de la haute montagne en lien avec les changements climatiques) est le même, côtés chamoniard et valdôtain, les dynamiques locales font que les stratégies d'adaptation des guides divergent d'un versant à l'autre (Salim *et al.*, 2019) : propension à proposer aux clients des objectifs modifiés en fonction des contraintes des changements climatiques, recours différencié à la multi-activité... De plus, des différences d'approches face à l'évolution de l'offre touristique ou des risques naturels étaient également perceptibles, malgré le partage des constats sur les effets des changements climatiques en haute montagne : faut-il songer à démanteler les équipements (ex. : remontées mécaniques), abandonner des projets (ex. : développement touristique), fermer des itinéraires/chemins, ou au contraire s'agit-il de continuer à équiper pour poursuivre les activités (ex. : sécurisation des voies d'accès aux refuges) ? De même, pour l'urbanisation, est-ce qu'on autorise des permis de construire au-delà d'une certaine limite en altitude, ou est-ce qu'on arrête d'urbaniser en altitude ? L'expérience de la démarche participative ne permet pas d'attribuer ces approches – questionnées ou mises en œuvre – à un territoire ou pays particulier. Cependant, on peut argumenter que la dimension transfrontalière a permis de réfléchir « en dehors des cadres établis » et d'ouvrir des nouvelles questions, voire de poser des questions qui dans un cadre national n'auraient pas été posées.

Malgré les approches locales différenciées, les participants se sont toutefois retrouvés sur un terrain d'entente. Cela s'est traduit en outre par les orientations stratégiques communes définies lors de la rencontre transfrontalière (encadré 2).

Évaluation et suivi : les étapes nécessaires à la pérennisation d'une dynamique collective

Prévoir une évaluation et un suivi du processus

Après la définition du plan d'actions, se pose la question du suivi de ces actions dans le temps, et de l'engagement des acteurs par rapport à ce qui a été défini collectivement. Quelles idées ont (ou seront) effectivement été traduites en actions, et suivies d'effets et lesquels ? Au contraire, quelles actions sont restées lettre morte, pourquoi ? Ces questions sont actuellement abordées dans la réflexion en cours sur la pérennisation de la boîte à outils du projet.

Il s'agirait alors de penser dès la conception de ce type de projet, une dimension de suivi-évaluation ex-post, en lien avec la temporalité de la planification spatiale. Cette dimension permettrait de mettre en relief des résultats concrets du projet, et d'aiguiller la prise de décision en cas de manques/besoins.

La mise en place, par exemple, d'une instance de gouvernance au sein de l'EMB responsable d'un suivi (au-delà de la fin du projet) permettrait de faire un état des lieux et un bilan régulier des actions qui avaient été proposées, à l'image notamment de ce qui est demandé dans la plupart des politiques contractuelles portées à des échelles comparables. Les personnes ayant contribué aux ateliers se sentiraient ainsi considérées et pourraient éventuellement exprimer des besoins.

2 LA STRATÉGIE D'ADAPTATION TRANSFRONTALIÈRE DE L'ESPACE MONT-BLANC AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Définie en concertation avec les acteurs des territoires de l'Espace Mont-Blanc, la stratégie d'adaptation transfrontalière repose sur cinq axes.

Axe 1. Mettre en place une instance de concertation à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc, porteuse d'une vision prospective intégrée à horizon 20 ou 30 ans (« Espace Mont-Blanc 2040 »), garante de règles, valeurs, et objectifs communs (« ne pas lutter contre, faire avec ») et coordonnant une mutualisation de moyens humains et matériels.

Axe 2. Penser un développement éthique et non destructeur, où le local est l'atout : préserver les paysages, intégrer la nature dans le bâti, respecter les limites de l'espace et des ressources naturelles, favoriser les dynamiques locales et développer les circuits courts (agriculture, produits, artisanat, patrimoine, savoir-faire...).

Axe 3. Responsabiliser : faire prendre conscience des risques et de la finité des ressources, à plusieurs niveaux (pratiquants d'activités de loisirs et sportives, collectivités, entreprises, touristes, etc.) et à travers une communication reposant sur des relais locaux (associations, offices du tourisme, collectivités...).

Axe 4. S'adapter sans polluer ou dégrader : éviter de s'adapter à des effets des changements climatiques (ex. : recul des glaciers, manque de disponibilité de la ressource en eau...) en privilégiant des solutions qui contribuent à la dégradation de la nature et à la pollution de l'environnement.

Axe 5. Connaître, suivre et évaluer les effets des changements climatiques pour appuyer les décisions, prévenir les risques, rechercher un équilibre entre coûts et bénéfices et sensibiliser différents publics.

Poursuivre le travail collaboratif

La poursuite du travail collectif interactif sur la planification de l'adaptation aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc serait opportune. Un tel processus permettrait d'assurer le partage d'expériences, d'harmoniser les pratiques et de renforcer l'efficacité des actions dans un espace transfrontalier.

L'enjeu serait également, via une feuille de route à réviser au fur et à mesure de l'avancée des actions, de pérenniser la communauté d'acteurs, gestionnaires et praticiens sur l'adaptation de la planification aux changements climatiques. Cela s'inscrirait dans la continuité du processus enclenché et de la communauté formée à l'occasion du projet : équipes techniques des différentes collectivités et agences, avec l'appui de structures locales de recherche-action (ex. : CREA Mont-Blanc à Chamonix ou Fondation Montagne Sûre à Courmayeur).

Piloter le processus

L'inscription de la dynamique collective dans le temps dépend en partie d'un portage politique, pour perdurer au-delà de la fin d'un projet qui a permis son financement. Sa valeur ajoutée résidera dans une appropriation des sujets discutés par les acteurs politiques impliqués, dans un cadre ou un autre. En tout état de cause, ces démarches appellent un retour régulier sur le terrain, avec un garant (porteur politique) qui suit et fait vivre les pistes ayant émergé du processus.

Ce portage pourrait être assuré aux échelles locales par les partenaires du projet, moyennant une inscription dans les missions assurées et/ou le dégagement de ressources nécessaires au suivi : Région autonome de la Vallée d'Aoste, Canton du Valais et Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

De manière complémentaire, il semble pertinent de disposer d'un portage à l'échelle transfrontalière, comme cela a été soulevé lors de la démarche participative. La compatibilité du statut de l'entité Espace Mont-Blanc avec la possibilité de créer une instance de gouvernance et de concertation autour de l'adaptation aux changements climatiques (élargie à la lutte contre les changements climatiques) au sein de cette entité est à considérer. Cette instance pourrait être garante de la mémoire des événements passés, de la cohérence et la continuité des actions mises en place, et du portage d'une vision prospective et intégrée à horizon vingt ou trente

ans (« Espace Mont-Blanc 2040 »). *In fine*, elle porterait la stratégie commune et fédérerait autour du sujet de l'adaptation. Ce rôle pourrait aller jusqu'à une mutualisation de moyens humains et matériels, et l'adoption de règles ou principes communs au sein de l'Espace. Il reste à voir si cette suggestion suscite l'intérêt des acteurs concernés.

Conclusion : valoriser les dynamiques déclenchées

Si le chef d'orchestre, à savoir le chef de file du projet AdaPT Mont-Blanc et ses partenaires, joue un rôle crucial dans la mise en musique précise et harmonique, il convient aussi de reconnaître le rôle et la valeur des musiciens, soit les participants à la démarche participative, sans lesquels il n'y aurait pas de concert. En effet, pour poursuivre la métaphore, la démarche s'est appuyée sur les acteurs des territoires, qui en donnant de leur temps et idées, ont produit (ou « co-construit ») un travail commun. Elle a contribué à une mise en mouvement de ces acteurs autour de l'adaptation aux changements climatiques. Enfin, elle les a poussés à se questionner sur l'avenir qu'ils souhaitent promouvoir et les actions à engager. Ce type de démarche représente donc un levier important de sensibilisation et de mobilisation d'acteurs d'horizons divers (secteurs, échelles...) dans une construction collective d'une vision de l'avenir souhaité. ■

Les auteurs

Camille PARROD et Pierre STROSSER,
ACTeon, 17 rue Diderot, F-38000 Grenoble, France.

✉ c.parrod@acteon-environnement.eu
✉ p.strosser@acteon-environnement.eu

Emmanuelle GEORGE
Univ. Grenoble Alpes, INRAE, LESSEM,
F-38000 Grenoble, France.

✉ emmanuelle.george@inrae.fr

Blanche MATHEY
Fondation pour le développement durable
des régions de montagne (FDDM),
Route de la Piscine 10, Bâtiment C,
1950 Sion - Valais, Suisse.

✉ blanche.mathey-villard@fddm.vs.ch

EN SAVOIR PLUS...

📖 **AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ**, 2018, *État des lieux des démarches participatives pour une gestion intégrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques*, Rapport final d'étude, CHEMERY, J.-B., GASC, G., ARAMA, Y., DUBOIS, N. (Contrechamp), DE LA ROCQUE, J., RENOULLIN, M. (Cereg Ingénierie),
✉ https://www.gesteau.fr/sites/default/files/rapport_-_etat_des_lieux_gestion_de_leau_et_des_milieux.pdf.

📖 **CREMONESE, E., CARLSON, B., FILIPPA, G., POGLIOTTI, P., ALVAREZ, I., FOSSON, J.-P., RAVANEL, L., DELESTRADÉ, A.**, 2019, *AdaPT Mont-Blanc : Rapport Climat : Changements climatiques dans le massif du Mont-Blanc et impacts sur les activités humaines*, rédigé dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc financé par le Programme européen de coopération territoriale Alcotra Italie-France 2014-2020, 101 p., ✉ <http://www.espace-mont-blanc.com/asset/rapportclimat.pdf>

📖 **KORFF, YV.**, 2006, *Re-focusing research and researchers in public participation*, 22 p., Cemagref,
✉ <https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2014/05/von-Korff-2008-Re-focusing-research-and-researchers-in-public-participation.pdf>

📖 **SALIM, E., MOUREY, J., RAVANEL, L., PICCO, P., GAUCHON, C.**, 2019, *Les guides de haute montagne face aux effets du changement climatique. Quelles perceptions et stratégies d'adaptation au pied du Mont Blanc?*, *Journal of Alpine Research, Revue de géographie alpine [En ligne]*, 107-4, ✉ <https://doi.org/10.4000/rga.5842>